

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 17 février 2020 à 18 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

La présente séance a été convoquée, à la demande de madame la Mairesse, Lyne Boulanger, par un avis du secrétaire-trésorier du 14 février 2020 remis à tous les conseillers, ce même jour

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

Est également présent, David Fournier, directeur général.

2020-055 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance extraordinaire du 17 février 2020. Il est 18 h 10.

ADOPTÉ

0 personne présente dans la salle.

2020-056 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Meagan Reid
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

2020-057 ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 792 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR PERMETTRE DES LOGEMENTS AU REZ-DE- CHAUSSÉE DANS LA ZONE C-1

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Meagan Reid
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le second projet de règlement numéro 792 intitulé « Second projet de Règlement 792 – modifiant le règlement de zonage 745 pour permettre des logements au rez-de-chaussée dans la zone C-1 » soit adopté.

ADOPTÉ

2020-058 ADJUDICATION DE CONTRAT – PROJEX MEDIA

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté
QUE la Ville adjuge le contrat de refonte complète du site Web de la Ville de East Angus à la firme Projex Media, pour un montant de 24 785 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 6 février 2020.

ADOPTÉ

2020-059 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES 2020

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise les dépenses incompressibles d'un montant total de 5 292 046 \$ décrites à l'annexe "A" jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante pour l'année 2020, les membres du conseil en ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2020-060 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 18 h 15.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signée chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2020-058	Adjudication de contrat – Projex Media
2020-059	Dépenses incompressibles 2020